

« 2017 : et si je me syndiquais à la CGT ? »

Toulouse, le 20 décembre 2016



Des mois voire des années que ça vous démange... Au boulot, c'est pas toujours la joie, les relations avec la hiérarchie, du travail par-dessus la tête, des départs à la retraite que l'on n'a pas remplacé depuis des mois, des suppressions d'emplois et des transferts de missions de plus en plus nombreux ...

« Alors, cette année, c'est décidé, j'arrête de râler tout seul dans mon coin, pourquoi je ne rejoindrais pas les collègues syndiqués à la CGT ? Tout ne me convient pas dans ce syndicat, je trouve parfois leurs positions un peu « too much » sur certains sujets, mais rien n'est parfait en ce bas monde ... Le mois dernier, « ils » ont accompagné » une collègue du SIP qui était en difficulté relationnelle avec une autre collègue et ça a l'air d'aller mieux depuis. Et puis, il y a Arnaud, le gars du SIE, qui voulait une mutation pour l'Ariège et qui s'y est pris tardivement : heureusement qu'il a contacté un élu CGT en CAP nationale, sinon, il perdait un an ! Et puis, c'est vrai, dans la rue, quand il y a des manif, c'est souvent eux qui sont les plus nombreux ... En fait, j'hésite ... »

« Si je me syndique, ça va me servir à quoi, au niveau du boulot ? »

La CGT écrit très régulièrement à ses syndiqués, au moyen de ses publications diverses ou par mail. Cela permet à ses adhérents de mieux s'insérer dans la vie des services, notamment par l'accès privilégié à des informations sur le fonctionnement global de notre direction. Être syndiqué, c'est aussi être informé au jour le jour de ce qui se passe dans les autres services et de se sentir, de fait, plus impliqué dans le fonctionnement de notre service public. La presse CGT informe aussi sur l'actualité des autres secteurs professionnels.



« J'ai bien envie de franchir le cap, mais est-ce que je ne vais pas m'exposer davantage par rapport à ma hiérarchie ? Est-ce qu'on ne va pas me demander de m'investir plus que je ne le voudrais ? »

Nombre de salariés sont syndiqués sans que personne n'en sache rien, si c'est leur souhait. De surcroît, l'adhésion permet de pouvoir compter sur l'aide de la CGT dans tous les moments délicats de sa vie professionnelle. Se syndiquer, ce n'est pas entrer dans une spirale militante qui obligerait à s'investir, à consacrer du temps professionnel ou personnel « pour la bonne cause ». Chacun prend la place qu'il souhaite. Un adhérent CGT est informé, consulté et si nécessaire défendu. S'il désire s'investir davantage, tout adhérent peut en exprimer le souhait et pourra, au moyen de formations dispensées par la CGT, devenir militant, participer aux différentes instances (CAP, comité technique, CHSCT, CDAS) Tout cela reste au libre choix de l'adhérent.

Se syndiquer à la CGT, on m'a dit que c'était pas donné ?

Rien n'est donné dans la vie. Et l'argent, comme partout ailleurs, c'est le « nerf de la guerre » ! Il est garant de l'indépendance du syndicat vis-à-vis de ses interlocuteurs. Contrairement à d'autres syndicats, la CGT est confédérée, c'est-à-dire qu'elle est représentée à tous les niveaux du monde du travail. Cela permet aussi de rencontrer dans le cadre interprofessionnel des salariés des autres secteurs, public ou privé, et d'avoir une ouverture d'esprit sur la diversité du monde du travail.

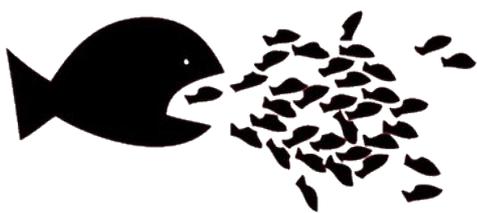


Quant au prix, voici quelques exemples qui démontrent qu'adhérer à la CGT, ça revient au final moins cher que l'adhésion à n'importe quelle association, dans la mesure où une réduction fiscale de 66% du montant de la cotisation est restitué l'année suivante (que l'on soit imposé ou non) :

AAP2 – 3^{ème} échelon (indice. 328) : cotisation annuelle : 129 € soit après déduction fiscale 44 €
C2 – 7^{ème} echelon (indice 371) : cotisation annuelle : 154 € soit après déduction fiscale : 52 €
Insp – 7^{ème} échelon (indice 496) ; cotisation annuelle : 213 € soit après déduction fiscale : 72 €

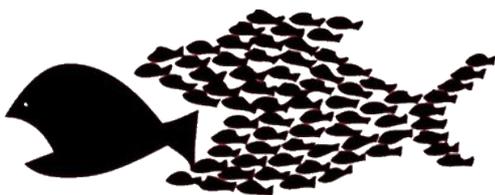
« Ok, en fait, c'est pas le côté financier qui est déterminant. Tout compte fait, ça me paraît plutôt une bonne chose de ne pas rester isolé, surtout avec ce qui nous « tombe sur la tête » au quotidien. Et, concrètement, on fait comment ? »

C'est simple : il suffit de contacter le syndicat par le biais de son adresse mail (cgt.drifip31@dgfip.finances.gouv.fr) et de mentionner son souhait d'adhérer à la CGT. Vous serez recontacté par un militant qui vous précisera le montant annuel de la cotisation Celle-ci peut être réglée en une fois par chèque ou bien faire l'objet d'un prélèvement automatique mensuel ou trimestriel, au choix de l'adhérent. Et, bien entendu, il est possible à tout moment de signifier au syndicat que l'on ne souhaite plus en être membre.



2017

Je ne reste plus isolé. Pour me défendre, pour défendre mon métier, pour défendre mes collègues



Je rejoins la CGT !

**Une force
à vos côtés**

**LUTTER
PLUS cgt
pour
GAGNER PLUS**

**J'AGIS
JE M'ENGAGE
JE ME SYNDIQUE!**